

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« SOUTIEN A LA TRANSMISSION-REPRISE D'ENTREPRISES »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES 21 ET 22 OCTOBRE 2021 – DM2 - DOB

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE : ■

Nom et numéro du rapport : Mobilisation pour l'emploi

Exposé des motifs

Alors que de nombreuses personnes cheffes d'entreprise approchent de l'âge de la retraite, un effort supplémentaire de la Région permettrait de faciliter les transmissions-reprises d'entreprise, vecteur essentiel pour le maintien et la création d'emplois. Cela concerne tous les secteurs et en particulier ceux de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture.

Délibéré

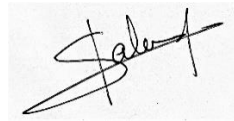
Après le point :

5. Récompenser l'effort et le mérite des jeunes cumulant emploi et formation : instauration d'une « prim'job étudiants »

Ajouter:

8. Renforcer le soutien et la visibilité des dispositifs de transmission-reprise d'entreprises.

Afin de faciliter les transmissions-reprises, étape souvent délicate pour les personnes cheffes d'entreprises, la Région renforcera ses dispositifs existants et leur visibilité. Certains dispositifs ont vocation à être davantage connus, tel le dispositif pour faciliter la reprise par les salariés dans un modèle coopératif de type SCOP, qui pourrait également être adapté pour convenir à d'autres formes d'entreprise.



Sabine Lalande, conseillère régionale